

Contribution du maraichage à la scolarisation des enfants de la commune de Sourgou dans la zone périurbaine de Koudougou au Burkina Faso

Nadège COMPAORE¹,
Pawendkisgou Isidore YANOGO¹,
Abdoul Karim GOROU¹.

Résumé

Aller à l'école constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain, notamment en ce XXI^e siècle. Cependant, des données montrent que de nombreuses personnes dans le monde n'ont pas accès à l'éducation. Cette situation s'observe le plus souvent dans les pays en développement comme au Burkina Faso. Les populations les plus vulnérables de ce pays éprouvent des difficultés à scolariser leurs enfants pour de multiples raisons dont la principale demeure la pauvreté des ménages. Le maraichage est l'une des principales activités pratiquées par les ménages vulnérables de Sourgou et constitue une source de revenus et d'autosuffisance alimentaire. Il représente une alternative crédible pour venir à bout de la pauvreté notamment en milieu périurbain et rural. L'objectif de cette étude est d'analyser la contribution du maraichage à la scolarisation des enfants des producteurs maraichers à Sourgou. La démarche méthodologique s'appuie sur la recherche documentaire et les enquêtes réalisées auprès de 100 producteurs maraichers. Les résultats à travers la méthode Khi 2 montrent que les revenus des producteurs issus du maraichage influencent la décision de scolariser (77%) leurs enfants mais participent également à l'amélioration de leurs conditions de vie, y compris la prise en charge des frais liés à l'éducation. Les revenus des producteurs maraichers varient entre 10 000 F CFA et 300 000 CFA par campagne. En outre, 73% des producteurs arrivent à faire des économies avec les revenus du maraichage.

Mots-clés : Maraichage, scolarisation, zone périurbaine, commune de Sourgou, Burkina Faso.

Contribution of market gardening to the education of children in the commune of Sourgou in the peri-urban area of Koudougou in Burkina Faso

Abstract

Going to school is one of the fundamental rights of every human being in the 21st century. However, data shows that many people around the world do not have access to education. This situation is most often observed in developing countries and in particular in Burkina Faso. The vulnerable populations of this country find it difficult to send their children to school for many reasons, the main one being household poverty. Market gardening is one of the main activities practiced by vulnerable households in Sourgou and constitutes a source of income and food self-sufficiency. It represents a credible alternative for overcoming poverty, particularly in peri-urban areas. The objective of this study is to analyze the contribution of market gardening to the education of the children of market gardeners in Sourgou. The methodological approach is based on documentary research and surveys carried out among 100 producers. The results using the Chi-square method show that the income of producers from market gardening influences the decision to send their children to school but also contributes to improving their living conditions, including the payment of education costs.

In addition, the income of market gardeners varies between 10,000 CFA F and 300,000 CFA per campaign. In addition, 73% of producers manage to save money with income from market gardening. Also, 77% of market gardeners surveyed were able to educate their children through the practice of market gardening.

Keywords: Market gardening, schooling, peri-urban area, commune of Sourgou, Burkina Faso.

¹ Département de Géographie, Université Norbert ZONGO, Koudougou, Burkina Faso

Auteur correspondant : S/C Université Norbert ZONGO B.P. 376 Koudougou, Email : compaorenadège80@gmail.com

Introduction

L'éducation occupe une place primordiale dans le processus de développement. Elle constitue un levier pour le dynamisme des autres secteurs. Mais de nombreux enfants au niveau mondial n'ont pas accès à l'éducation. En effet, elle constitue un parcours impossible pour plus de 57 millions d'enfants (UNESCO², 2013)³. De nombreuses raisons sont à l'origine de cette situation dont le manque de moyens financiers des familles, l'ignorance de l'importance de l'éducation, l'éloignement des établissements scolaires (Wayack Pambè & Pilon M., 2011).

Selon le rapport mondial du suivi sur l'éducation (2020, p.11), la pauvreté et les inégalités sont des freins majeurs à l'éducation pour tous : « Malgré les progrès accomplis pour faire reculer l'extrême pauvreté, particulièrement en Asie, elle touche un adulte sur dix et deux enfants sur dix (cinq sur dix en Afrique subsaharienne). Les inégalités de revenu se creusent dans plusieurs régions du monde. Là où elles régressent, elles restent à un niveau inacceptable d'un pays à l'autre comme au sein d'un même pays. Les principaux résultats en matière de développement humain font également apparaître une répartition inégale. Dans 30 pays à revenu faible et intermédiaire, 41 % des enfants de moins de cinq ans appartenant au quintile des ménages le plus pauvre, soit plus du double de ceux appartenant au quintile le plus riche, souffrent de malnutrition, compromettant ainsi gravement leurs chances de bénéficier d'une éducation » (UNESCO, 2020, p.11).

La pratique du maraichage constitue la principale activité de l'agriculture urbaine et périurbaine. Selon Ouédraogo A. (2008), une part importante des citadins, particulièrement des villes secondaires, vit essentiellement de l'agriculture. La production maraîchère est une composante importante de l'agriculture urbaine et périurbaine. Sur le plan de la sévérité de l'insécurité alimentaire, les ménages maraîchers présentent également un plus faible indice. C'est ainsi que ces derniers vont s'adonner à l'activité du maraichage dans l'optique de subvenir à leur besoin existentiel. Elle demeure une source importante de revenus et d'autosubsistance alimentaire des populations rurales et périurbaines et améliore les conditions de vie des paysans (Banque Mondiale, 2008, cité par KPA Kouakou⁴, 2019 ; Kanda *et al*, 2009). En outre, selon la majorité des maraîchers enquêtés (80%), le manque de moyens financiers des familles est la principale raison qui ne permet pas l'accès à la scolarisation des enfants à Sourgoou. Néanmoins, selon Thiombiano (2008), le taux de pauvreté des ménages maraîchers est inférieur à celui des autres ménages dans le milieu rural et périurbain.

L'agriculture urbaine, à travers sa composante principale qu'est le maraichage, joue alors un rôle non négligeable dans l'approvisionnement de la population urbaine en produits maraîchers et de façon générale dans l'atteinte de l'autosuffisance et la sécurité alimentaire. C'est ainsi que Soma A. (2020) affirme, il « *s'agit d'une activité qui est source de sécurité alimentaire, source de revenus et de subsistance pour ceux qui en pratiquent et pour ceux qui en bénéficient indirectement* » (Soma A., 2020 ; p7). Sa part augmente également dans les pays du Sud où elle demeure une activité primordiale pourvoyeuse de denrées alimentaires, de richesses et

²<https://afrique.aide-et-action.org/pourquoi-l-education/domaine-d-intervention/acces-et-qualite-de-l-education/> consulté le 16/06/2021 à 18h06

³ L'idée traduite signifie que l'éducation représente un luxe pour plusieurs enfants du monde car il est impossible pour eux de bénéficier de cette réalité (UNESCO, 2013/2014).

⁴ K.P-A Kouakou, 2019 ; Déterminants économiques et impact social du secteur maraîcher dans la commune de Boundiali, Agronomie Africaine N° Spécial (8) / AGRIEDAYS 2019.

d'emplois en particulier pour les couches les plus vulnérables (Fayomi B. & al., 2012) de même que son poids dans l'approvisionnement alimentaire des villes (Aubry C. *et al.*, 2010).

La ville de Koudougou, comme ville moyenne du Burkina Faso, connaît une forte croissance urbaine à l'instar des autres villes africaines. Selon l'Institut Nationale de la Statistique et de la Démographie, INSD, 2016 « *La population de la ville était de 51 529 habitants en 1985, 72 490 habitants en 1996, 88 184 habitants en 2006* » (INSD, 2016 ; p 15). Cette croissance est due, d'une part, à l'explosion démographique et d'autre part, à l'exode rural. Cette croissance de la population urbaine engendre une augmentation des besoins existentiels surtout alimentaires. C'est dans ce sens qu'affirme Yolou F.I. *et al.*, 2015 « *la croissance des villes entraîne des besoins alimentaires inédits. Alors qu'en 1930, un (01) rural africain devrait nourrir un (01) rural ; en 2020, un (01) rural devrait nourrir un (01) rural plus deux urbains si on considère que l'alimentation des villes est seulement assurée par la population rurale* » (Yolou F.I. *et al.* ; 2015, p291).

Les revenus liés à la pratique du maraichage, notamment à travers la commercialisation des produits du maraichage, contribuent à l'amélioration des conditions de vie quotidienne des maraichers. Ces revenus sont utilisés pour les dépenses immédiates des ménages mais participent également à la planification de l'avenir des ménages, à travers la décision de scolarisation et le paiement des frais de scolarité des enfants. Cet état des faits représente un privilège pour les enfants des maraichers au détriment de ceux des ménages non maraichers. Cette opportunité a été évoquée par 77% des ménages enquêtés. Cependant, la réalisation du maraichage à Sourgou rencontre diverses difficultés dont principalement le manque d'eau (40%), les maladies des végétaux (48%), le difficile accès aux intrants liés au manque des moyens financiers (22%).

Au regard de la problématique qui prévaut, cet article se fixe comme objectif général d'analyser la contribution du maraichage sur la scolarisation des enfants des producteurs à Sourgou.

La réflexion part du postulat selon lequel la pratique du maraichage constitue une source de revenus pour les producteurs et leurs familles et améliore ainsi leurs conditions de vie en plus de sa caractéristique principale de complément alimentaire et sa participation dans la scolarisation des enfants. Pour mieux orienter l'analyse, l'article s'articule autour des points suivants : (i) les outils et méthode d'analyse, (ii) les résultats et la discussion.

I. Méthodologie

L'approche mixte a été utilisée pour ce travail de recherche. Des données quantitatives et qualitatives ont été collectées auprès des maraichers et du responsable du site de Sourgou.

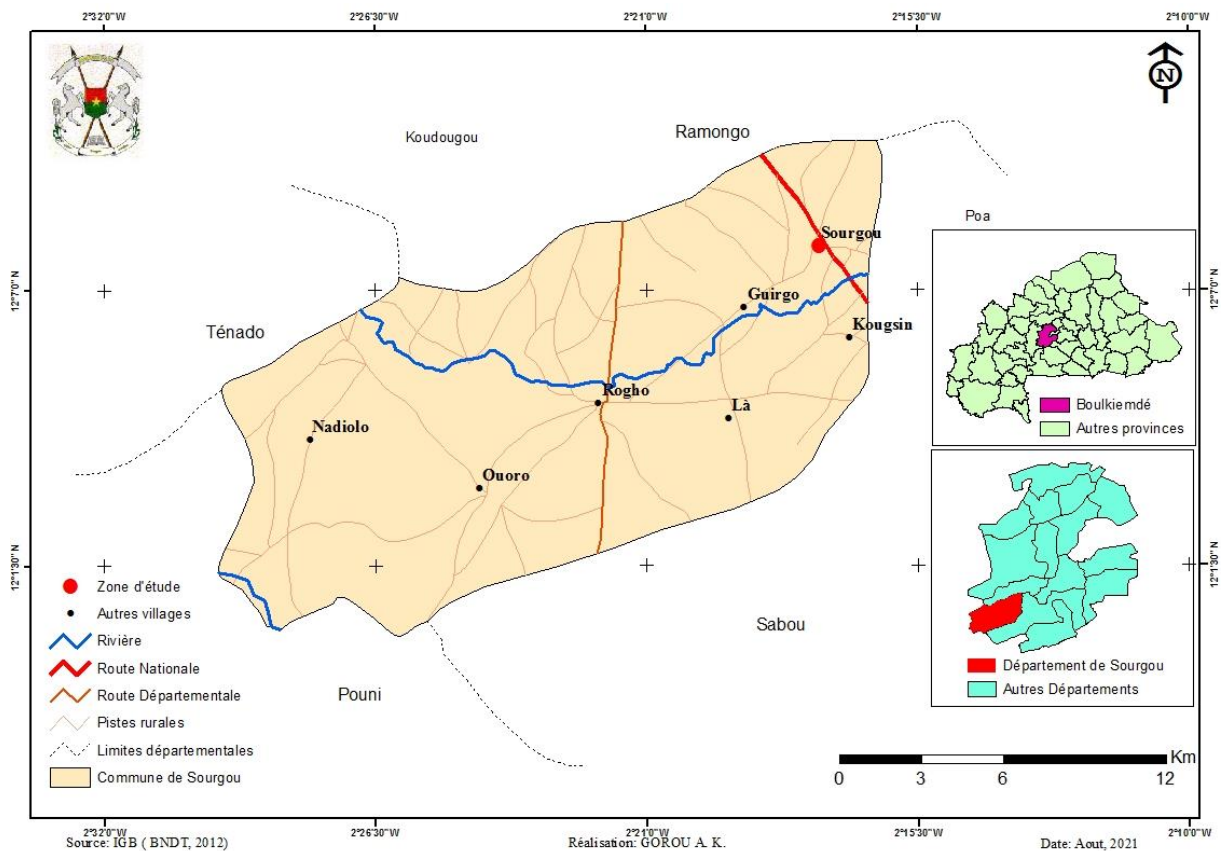
1.1. Présentation de la zone d'étude

La zone d'étude choisie dans le cadre de ce présent travail est le village de Sourgou. Le village se situe dans la commune rurale de Sourgou dans la zone périurbaine de Koudougou. Il est situé à 16 km de Koudougou et à 10 km de Sabou sur la route nationale n°13. Ses coordonnées géographiques sont 12°30' N et 2°09' W (Projet Adaptation au Changement Climatique en Afrique, dans les Villes et les Campagnes du Burkina (ACCA-VICAB, 2011)⁵. Il est limité à l'Ouest par le village de Guirgo, au Nord par Ramongo, au Sud par Kougsin et à l'Est par Poa.

⁵ Projet Adaptation au Changement Climatique en Afrique, dans les Villes et les Campagnes du Burkina, ACCA-VICAB, (2011). *Etude de faisabilité de politique de gestion des eaux de surface partagées dans le Boulkiemdé*, Rapport final, 51 p.

La carte 1 ci-dessous présente la situation du village de Sourgou dans la commune rurale de Sourgou qui intègre la zone périurbaine de Koudougou.

Carte 1 : Localisation du site d'étude dans la commune rurale de Sourgou dans la zone périurbaine de Koudougou.



Source : Gorou Abdoul Karim, enquêtes de terrain, Sourgou, février 2021

1.2. Collecte de données et échantillonnage démographique

Pour atteindre les objectifs de la recherche, des enquêtes ont été réalisées sur le site maraîcher de Sourgou. La collecte des données et d'informations en lien avec la pratique du maraichage s'est essentiellement basée sur les producteurs maraichers de la commune rurale de Sourgou. Cette enquête a concerné 100 maraichers dont 72 femmes et 28 hommes (graphique 1 ci-dessous). Le choix des enquêtés a été fait par tirage aléatoire sur l'effectif global de 179 maraichers présents sur le site (soit un taux de 55,86%). Compte tenu de l'absence des statistiques officielles sur les maraichers de la zone périurbaine, un travail préalable a été effectué avant la réalisation des enquêtes et à consister à un dénombrement des maraichers sous le guide du responsable du site de Sourgou. Ces enquêtes ont été effectuées à l'aide des questionnaires mettant l'accent sur la réalisation de l'activité, les conditions de travail des maraichers, la commercialisation des produits maraichers et les impacts du maraichage sur la scolarisation des enfants.

Par ailleurs, le responsable du site étudié a été approché pour un entretien portant notamment sur l'organisation des maraichers, les actions de collaboration et de coopération entre les maraichers et les contraintes maraichères liées à la pratique du maraichage. La question sur l'investissement des revenus issus du maraichage été également abordée. L'interview a été possible grâce à un guide d'entretien élaboré à cet effet.

A l'aide de la technique de l'observation directe sur la zone d'étude, nous avons pu comprendre les pratiques quotidiennes des maraichers qui révèlent une tâche ardue rendue plus difficile par l'utilisation du matériel dérisoire (dabas, pioches, seaux, arrosoirs).

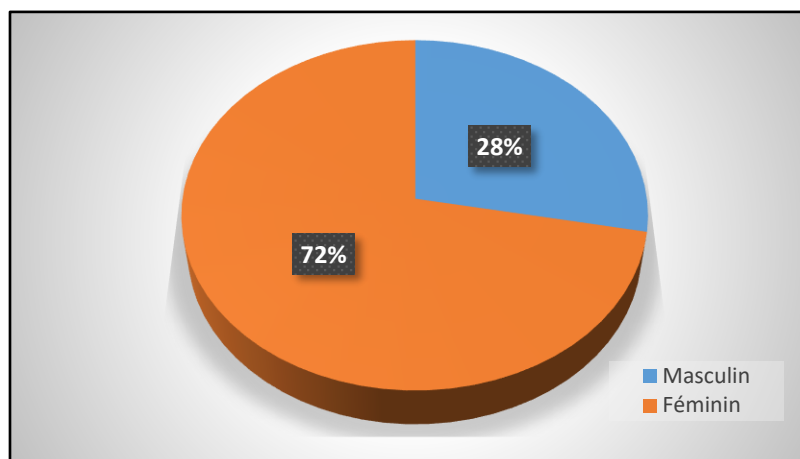
L'outil SIG (Système d'Information Géographique) a servi pour la réalisation de la carte du site étudié avec notamment le logiciel Arc Gis 10.

Les logiciels Word et sphinx ont été utilisés pour le traitement des données collectées.

1.3. Caractéristiques socio-économiques et organisationnelles des producteurs maraichers

Selon le recensement général de la population et de l'habitat (INSD, 2019), la population totale de la commune de Sourgou était de 17 536 habitants soit 7 422 hommes (42,32%) et 10 114 femmes (57,68%). On constate une prédominance des femmes par rapport aux hommes. Ce qui justifierait cette même prédominance des femmes dans notre site d'étude. Les résultats de l'enquête montrent une forte proportion des femmes par rapport aux hommes dans l'échantillon. Le graphique 1 ci-dessous donne la répartition des producteurs en fonction du sexe.

Graphique 1 : La répartition des producteurs en fonction du sexe.



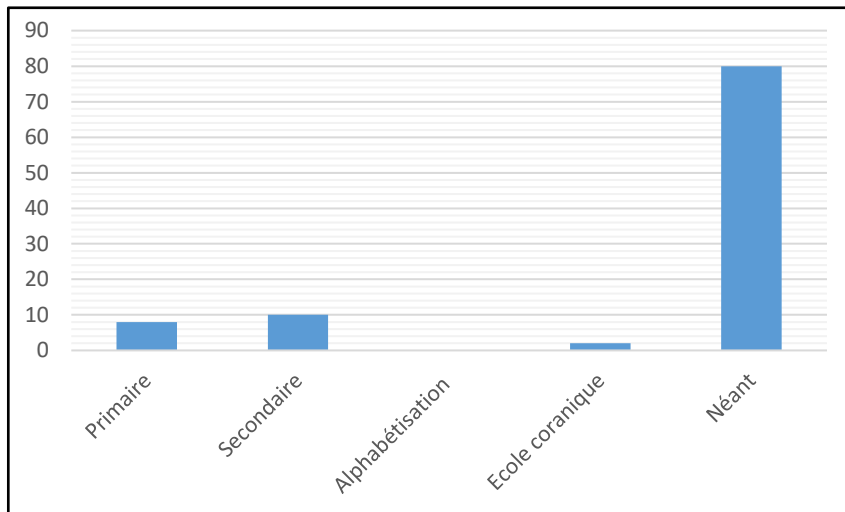
Source : Gorou Abdoul Karim, enquêtes de terrain, Sourgou, février 2021

La lecture du graphique 1 révèle que les hommes représentent 28 % de l'échantillon d'étude contre 72% de femmes. Ainsi, l'activité du maraichage occupe plus les femmes à Sourgou (72 %). Cette présence plus marquée des maraîchères sur le site est fonction de l'existence de groupements de femmes œuvrant dans le domaine du maraichage.

L'âge moyen des producteurs est de 37,82 ans pour l'échantillon. C'est une population adulte relativement jeune. Elle constitue un fort potentiel pour le maraichage en termes de main-d'œuvre. L'âge minimum est de 16 ans alors que le maximum est de 68 ans. Ainsi, le maraichage est non seulement pratiqué par des jeunes mais également par des personnes âgées à Sourgou.

Le niveau d'instruction des producteurs est faible. Le maraichage à Sourgou est pratiqué par des producteurs majoritairement sans aucun niveau d'instruction. Le graphique 2 fait le point de cette situation qui prévaut.

Graphique 2 : niveau d'instruction des producteurs



Source : Gorou Abdoul Karim, enquêtes de terrain, Sourgo, février 2021

Environ 80% des producteurs sont sans niveau d'instruction. Néanmoins, 8% et 10% des producteurs ont respectivement le niveau primaire le niveau secondaire. Les producteurs n'ont pas bénéficié de l'alphabétisation à Sourgo et seulement 2% ont été dans une école coranique. L'instruction des parents ou du chef de ménage a un effet positif sur la scolarisation des enfants. En effet, le risque pour un enfant d'être déscolarisé est d'autant plus faible si le niveau du chef de ménage ou de ses parents est élevé. Les parents instruits ont des compétences pour encadrer leurs enfants dans leurs études, en suscitant en eux des ambitions scolaires et professionnelles élevées (NGanawara,2016). Ainsi, le niveau d'instruction faible des parents producteurs de Sourgo aura sans doute un impact négatif sur la scolarisation de leurs enfants.

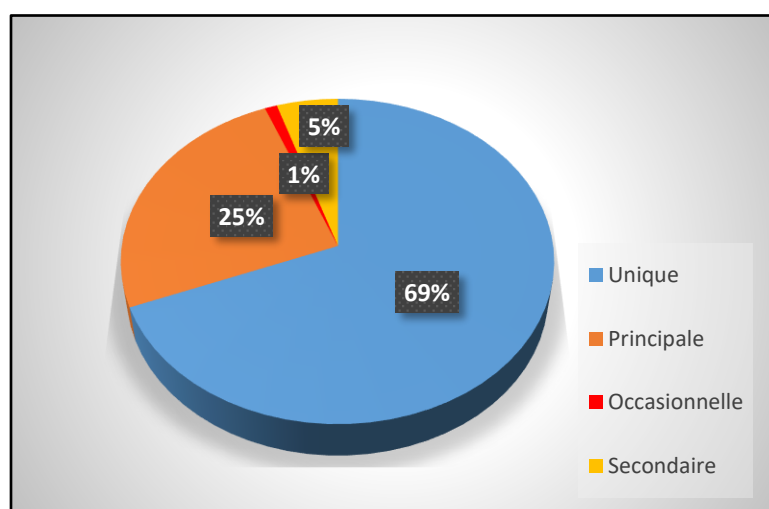
Les producteurs enquêtés pratiquent l'agriculture pluviale en saison pluvieuse. Cependant, compte tenu de la partialité de cette agriculture, ces producteurs s'adonnent à la pratique du maraichage en saison sèche (novembre à avril). Selon les enquêtes, la majeure partie des producteurs (69%) ont pour seule activité, le maraichage en saison sèche.

Ceux qui font du maraichage leur activité principale ont d'autres activités connexes comme le commerce, le creusage des caniveaux, la confection des briques de construction. Par ailleurs, le maraichage demeure leur activité centrale.

Les producteurs qui font du maraichage leur activité secondaire sont ceux qui pratiquent l'élevage ou le commerce en première position et ensuite le maraichage.

Les producteurs qui font du maraichage leur activité occasionnelle sont ceux qui en pratiquent temporairement dans le but de résoudre un problème urgent et après ils ne pratiquent plus l'activité. Le graphique 3 suivant fait l'état des lieux de l'occupation des maraichers de Sourgo.

Graphique 3 : Répartition des producteurs selon leur occupation



Source : Gorou Abdoul Karim, enquêtes de terrain, Sourgou, février 2021

Le graphique 3 montre que le maraichage est l'unique activité pour 69 % des producteurs enquêtés. Cependant, 25% des producteurs en font leur activité principale contre 5% qui font du maraichage leur activité secondaire. Très peu (1%) des producteurs pratiquent le maraichage de manière occasionnelle.

La question de l'organisation des producteurs en association ou en coopérative est une donnée importante à prendre en compte lorsqu'on s'engage dans la promotion de l'économie rurale. L'accès au financement de plusieurs structures est conditionné par l'existence d'une association de paysans. A Sourgou, 25% des producteurs sont affiliés à une coopérative maraîchère contre 75% qui n'en bénéficient. L'affiliation à une coopérative des producteurs a été favorisée par la présence d'une coopérative italienne l'Agencia Italiana Per La Cooperazione Allo Sviluppo (AICS) depuis Janvier 2016 pour la culture maraîchère autour du barrage de Sourgou. Cette coopérative a mis en place un périmètre maraîcher pour les producteurs de Sourgou. Les associations de maraîchers sont au nombre de 4. Ce sont : Nabonswendé, Tégawendé, Manitez, Sougrinooma (en langue locale Moore).

II. Résultats et discussion

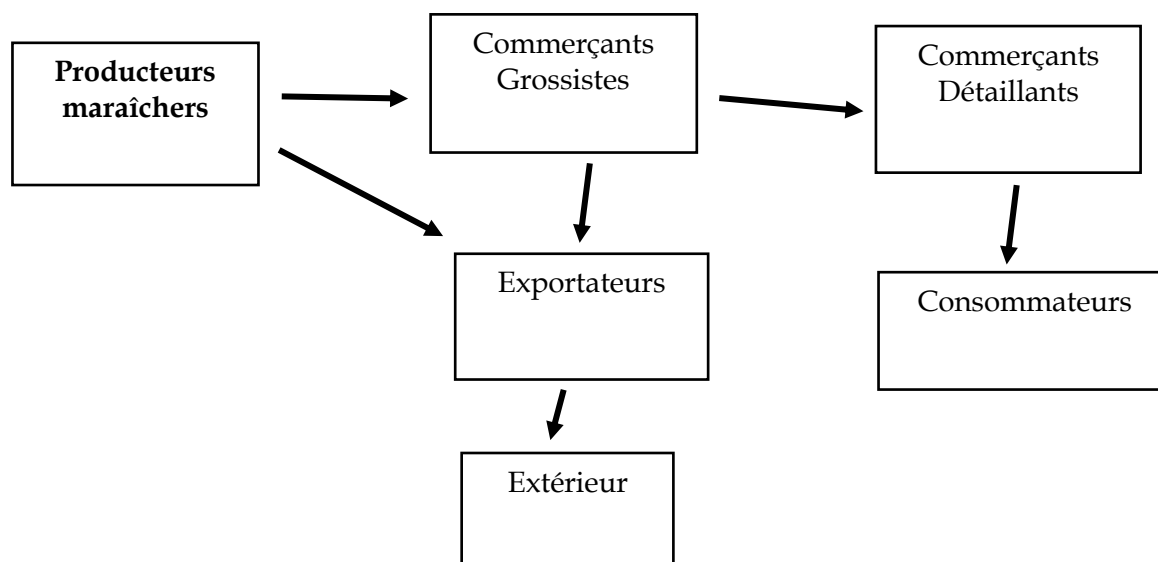
La discussion met l'accent sur deux grands résultats portant sur la commercialisation des produits maraîchers et sur l'apport du maraichage dans la scolarisation des enfants des producteurs maraîchers.

2.1. La commercialisation des produits maraîchers

La commercialisation des produits maraîchers issus du site de maraichage de Sourgou est assurée par plusieurs acteurs de la filière. La commercialisation s'effectue suivant un circuit bien défini (graphique 4 ci-dessous). Les produits maraîchers sont vendus in situ sur le site maraîcher par les producteurs aux commerçants grossistes qui achètent en gros pour revendre aux commerçants détaillants au niveau local mais une partie est vendue aux commerçants exportateurs. Les commerçants détaillants assurent l'approvisionnement des produits maraîchers auprès des consommateurs. En outre, selon une autre étude récente portant sur « Agriculture urbaine à Ouagadougou : question de pauvreté ou pauvreté en question ? Contribution à une socio-anthropologie du développement », l'auteur affirme ce qui suit : « *La commercialisation des produits maraîchers se fait essentiellement par des commerçantes grossistes qui viennent enlever sur place les productions. Ce qui fait qu'il est difficile au consommateur individuel*

d'avoir accès à certaines spéculations sur le site notamment la laitue. D'ailleurs, les différentes planches appartiennent à des grossistes (notamment des femmes) bien précises qui viennent les enlever au moment voulu. Les productions du maraîcher sont ainsi cédées par planches » (Yonli T N. ; 2019 ; p.239).

Graphique 4 : Circuit intérieur de commercialisation



Source : Gorou Abdoul Karim, enquêtes de terrain, Sourgou, février 2021

Ce graphique 4 présente le fonctionnement du circuit de commercialisation des produits maraîchers dans la ville de Koudougou et sa périphérie. A travers la commercialisation des produits maraîchers, les producteurs bénéficient de l'accompagnement des commerçants, notamment des grossistes. Selon le responsable des maraîchers, ces commerçants octroient souvent des crédits aux producteurs maraîchers pour qu'ils puissent honorer les dépenses liées à la production (achats de semences, de matériels de travail, de l'engrais, des pesticides...). Ces crédits sont remboursés pendant les récoltes en nature.

La vente des produits maraîchers avec les commerçants grossistes s'effectue in situ au niveau du site de production. (Cf. Planche photographique 1). 76 % des producteurs ont affirmés cette pratique. Ces stocks de produits sont par la suite acheminés dans les centres de commercialisation à Koudougou (45%) et à Sabou (54%) ou encore dans les pays voisins par le biais de l'exportation (1%), soit 1 centième de la production globale. Cette situation atteste la faiblesse des exportations des productions du site vers les pays voisins. Pour le responsable des maraîchers, les principales raisons justificatives sont d'une part la médiocrité de l'organisation des maraîchers et d'autre part, le mauvais état de la voirie.

Planche photographique 1 : Vente d'oignons sur le site maraîcher de Sourgou



Source : Gorou Abdoul Karim, enquêtes de terrain, Sourgou, février 2021

Cette planche montre des oignons récoltés sur le site de Sourgou et conditionnés dans des sacs de 50kg et de 100 kg. Ces sacs sont vendus aux commerçants grossistes.

Cependant des difficultés existent en matière de la commercialisation des productions maraîchères. Prioritairement, le responsable des maraichers a déploré l'absence d'un système de vente organisé des produits maraîchers. Chaque producteur vend sa production aussitôt qu'il finit la récolte. Cette absence d'organisation de la vente expose les producteurs à la mévente.

La mévente a été évoquée par la majorité des producteurs maraichers enquêtés (80%) qui est victime de ce désagrément contre 20% qui déclarent pouvoir écouler la totalité de leurs productions. Cette vente des produits maraichers est liée à leur qualité, mais aussi à la non maîtrise du système de commercialisation. Les principales raisons de la mévente évoquées par les producteurs sont la fermeture des frontières terrestres liées à la COVID-19 et la surproduction car la récolte s'effectuant à la même période, l'offre des produits dépassent largement la demande locale. Compte tenu de l'état périssable des produits, l'alternative de recourt pour les producteurs consiste à vendre à bas prix leurs marchandises au risque de laisser tout périr. En outre, une autre contrainte non négligeable a été révélée par le responsable des maraichers. Il s'agit de l'impossibilité de transformation des produits périssables dans la commune concernée.

Malgré ces contraintes qui influencent négativement la commercialisation, il ressort de nos enquêtes que la commercialisation offre des revenus significatifs aux producteurs maraichers de Sourgou. En témoignent les propos d'un maraicher enquêté : « *Ce que nous gagnons dans le maraîchage dépasse largement ce que l'on gagne pendant la saison pluvieuse. C'est grâce au maraîchage que nous entretenons nos familles, partant de la scolarité de nos enfants et la santé de la famille. 20 années passées avant la pratique du maraîchage, si tu vois quelqu'un s'offrir un vélo est que la personne revient de la cote d'ivoire. Mais actuellement tous les producteurs maraichers ont des motocyclettes des tricyles et ce grâce aux revenus du maraîchage* ». Les bénéfices obtenus grâce au maraîchage sont orientés dans les dépenses de la vie quotidiennes des producteurs maraichers, y compris celles de la scolarisation de leurs enfants.

2.2. Impact du maraichage périurbain sur la scolarisation des enfants

La vente des produits maraichers, notamment des légumes, est bénéfique pour les producteurs. Elle est source de revenus significatifs qui rendent favorable la vie des maraichers. Selon les auteurs SOMA A. et COMPAORE N., (2020, p. 490), le maraîchage apparaît comme une des activités de la « débrouille » menées par des citoyens pour faire face à leurs besoins quotidiens.

Les revenus issus du maraichage permettent aux producteurs d'honorer leurs dépenses de familles mais aussi de faire des économies pour planifier l'avenir. Avec ces économies, ils font des investissements dans plusieurs domaines tels que l'achat du matériel de travail (motos pompes, des charrettes, des brouettes, des moyens de déplacement (des motos, des vélos...). 73% des producteurs du site maraicher de Sourgou ont déclarés la possibilité pour eux de faire des économies grâce aux revenus issus du maraichage. Le tableau 1 ci-dessous montre l'importance des économies sur la base des revenus des producteurs.

Par ailleurs, selon Yonli T. N., (2019, p.239), l'agriculture urbaine (maraichage) n'est pas seulement une source de revenus mais elle est aussi une source d'emplois et de recettes fiscales méconnues. Selon cette même étude, les propos suivants du maire de l'arrondissement 10 de la commune de Ouagadougou sont révélateurs de l'importance économique de l'agriculture urbaine : « *Je ne peux pas nier l'importance économique de l'agriculture urbaine. Puisque quelque part ; il y a des femmes et des hommes qui vivent de ça, qui paient la scolarité, qui nourrissent leurs familles, qui sont aussi des acteurs économiques qui jouent aussi sur l'économie ; ça anime l'économie de notre arrondissement ; ça permet aux gens de faire circuler les ressources ; ça permet aux commerçants de gagner de l'argent puisqu'ils vendent. Il y a donc le phénomène de l'achat vente qui anime l'économie de l'arrondissement* » (Yonli T.N., 2019, p.240).

Un autre auteur a analysé l'importance économique du maraichage et révèle que : « *La production maraîchère est la principale, voire la seule source de revenu pour la plupart des maraichers en activités à Cotonou. Elle rapporte plus de trois cent millions de F CFA de marge brute par an pour l'ensemble des producteurs. ... cette marge peut atteindre 16,395 millions de F CFA /ha soit 4,31 milliards pour les 263 hectares exploitées en 2000 (...). Le maraîchage contribue à rentabiliser l'élevage de volaille en consommant les fientes produites par les fermes d'élevage. La consommation moyenne annuelle de fiente est de 50 tonnes à l'hectare ce qui représente près d'un million de francs CFA/ha d'achat aux aviculteurs* » (Traoré O., 2011, p. 58).

Tableau 1 : Montant des économies réalisées avec les revenus du maraichage

| Montant des économies | 10000-25000 | 25000-50000 | 50000-100000 | 100000-200000 | 200000-300000 | Echantillon |
|-----------------------|-------------|-------------|--------------|---------------|---------------|-------------|
| Effectifs | 14 | 38 | 13 | 7 | 1 | 73 |
| Fréquences | 19,17 | 52,05 | 17,80 | 9,62 | 1,36 | 100 |

Source : Gorou Abdoul Karim, enquêtes de terrain, février 2021

Le montant des revenus des producteurs maraichers de Sourgou varie entre 10 000 FCFA et 300 000FCFA par campagne. Le revenu moyen mensuel des producteurs est de 23 972,6027 FCFA⁶. Ce revenu est très faible au regard de la moyenne nationale. En effet, le revenu moyen

⁶ Ce montant est obtenu en faisant la somme des bénéfices des producteurs et cette somme a été divisée par le nombre de producteurs ayant fait des bénéfices. Le montant obtenu ainsi a été, à son tour divisé par le nombre de mois d'activité soit 3 mois dans le cas précis.

mensuel national est de 108 444 Francs CFA (CAPES, 2011). Cela s'explique par le nombre de campagnes menées, les spéculations produites, les difficultés de productions et de commercialisation des produits maraichers. Par ailleurs, le seuil de pauvreté au niveau national est estimé à 153 530 FCFA⁷ par an et par individu par l'INSD⁸ en 2014 (INSD, 2014). Sur la base de ce principe, un taux de 89,02 % des actifs ont un revenu annuel moyen inférieur au seuil de pauvreté contre seulement 10,98 % dont le revenu est supérieur au seuil indiqué. Au regard de l'importance de la pauvreté au niveau de la population nationale, l'apport du maraichage est bien considérable et contribue à la réduction de la pauvreté.

Par ailleurs, les enquêtes de terrain ont attesté que les bénéficiaires du maraichage sont orientés à hauteur de 85% dans la scolarisation des enfants des maraichers. Les dépenses y adhérents concernent les frais de scolarisation, les fournitures scolaires, la tenue scolaire.

Selon une étude intitulée « Agriculture urbaine : maraichage à Ouagadougou Reconnaissance et sauvegarde au Burkina Faso », l'auteur fait ressortir l'impact social de l'agriculture urbaine en rapport avec la notion de formation et d'apprentissage en ces termes « *L'agriculture urbaine est un secteur pourvoyeur d'emploi. Sur les douze périmètres maraichers de Cotonou, on dénombre plus de 600 chefs d'exploitation et plus de 400 ouvriers agricoles qui y travaillent de façon permanente. ... les vendeurs d'intrants, les grossistes et détaillants de légumes frais tirent aussi des revenus substantiels de cette activité. Ces sites maraichers constituent des centres d'apprentissage et de formation où des producteurs, des déscolarisés, des diplômés sans emploi et des retraités se forment ensemble sur le terrain en améliorant progressivement leurs pratiques culturelles. Ces sites servent également de lieu de stage pratique pour des étudiants en fin de formation ... Ils abritent aussi des protocoles d'essai de recherche en milieu réel, en particulier en collaboration avec l'institut national de recherche agronomique du Bénin (INRA)...* (Traoré O., 2011, p.58).

Pour assurer la scolarisation de leurs enfants les maraichers de Sourgou utilisent les moyens issus du maraichage. Ainsi, 77% des maraichers enquêtés ont leurs enfants scolarisés. Cependant, 23% d'entre eux affirment n'avoir pas scolarisé les leurs pour des raisons économiques et socioculturelles. Le niveau de classe des enfants des maraichers varie du préscolaire, post-primaire et du Secondaire. Malgré le faible niveau d'éducation des maraichers de Sourgou, dans leur statut de parents d'élèves, ont démontré lors de nos enquêtes leur prise de conscience sur l'importance de la scolarisation de leurs enfants.

Sur la base des déclarations des enquêtés, il ressort que le e cout annuel de la scolarisation (CAS) des enfants des producteurs à Sourgou varie de 15 000F CFA à 300 000 F CFA. Le tableau 2 suivant montre le coût annuel de scolarisation des enfants des producteurs de Sourgou.

Tableau 2 : cout annuel de scolarisation des enfants des producteurs de Sourgou.

| Cout annuel de scolarisation (FCFA) | 15 000-50 000 | 50 000-100 000 | 100 000-200 000 | 200 000-300 000 | Total |
|-------------------------------------|---------------|----------------|-----------------|-----------------|-------|
| Effectifs | 8 | 40 | 26 | 3 | 77 |
| Fréquences | 10,38 | 51,94 | 33,76 | 3,89 | 100 |

Source : Gorou Abdoul Karim, enquêtes de terrain, février 2021

La lecture du tableau 2 révèle que plus de la moitié des maraichers (51,94%) ont affirmé que le CAS de leurs enfants est compris entre 50 000 et 100 000 F CFA tandis que 3,89% ont déclaré

⁷ Ce seuil se compose d'une composante alimentaire (102 040 FCFA) et d'une composante non alimentaire (51 490 F CFA.FCFA).

⁸http://cns.bf/IMG/pdf/profil_de_pauvrete_et_d_inegalite_en_2014.pdf, consulté le 07/08/2021, à 09h30.

investir entre 200 000 à 300 000 F FCA comme CAS de leurs enfants. Cependant, les revenus du maraichage ne couvrent pas la totalité des dépenses de scolarisation. En effet, 46,76% des producteurs ne parviennent pas à les honorer. Néanmoins, il est bien évident que l'activité du maraichage participe à la scolarisation des enfants de la Commune de Sourgou.

Conclusion

Au terme de notre réflexion, force est de constater que l'agriculture urbaine, notamment le maraichage, contribue significativement dans la vie de la population de Sourgou ainsi que celles des villes environnantes de Koudougou et de Sabou. La vente des produits maraichers permet aux maraichers d'engranger des revenus. Ces revenus participent aux dépenses quotidiennes des maraichers mais contribuent également à la scolarisation de leurs enfants.

Les résultats révèlent que le maraichage est essentiellement pratiqué par la gent féminine (72%). Cela justifie la participation des femmes dans la scolarisation de leurs enfants. La contribution de celles-ci se traduit à travers leur influence dans la décision de scolarisation des enfants, l'achat de fournitures scolaires ainsi que le paiement des frais de scolarité. Par ailleurs, on retient que les maraichers sont en majorité (80%) sans niveau d'instruction. Néanmoins, ces derniers ont scolarisé leurs enfants et assument les dépenses de scolarisation avec les revenus du maraichage. A Sourgou, le maraichage constitue l'unique activité pratiquée pour 69% des producteurs parmi lesquels 25% sont organisés en groupements ou coopératives. Ces statistiques révèlent l'importance de ladite activité dans la zone étudiée, et par ricochet, témoignent de l'ampleur de sa contribution dans les dépenses quotidiennes des maraichers, notamment celles liées à la scolarisation des enfants. Au regard de cette situation qui montre la contribution non négligeable du maraichage dans la vie des maraichers de Sourgou, il est nécessaire pour la commune d'œuvrer pour une meilleure promotion de l'activité en mettant un accent particulier sur la planification de la commercialisation des produits maraichers et l'organisation des producteurs qui s'y investissent.

Références bibliographiques

AUTISSIER V., (1994), *Jardin de villes, jardins des champs : maraichage en Afrique de l'Ouest du diagnostic à l'intervention*, Paris, GRET, 295 p.

BILAMPOA G. T. & KABORE I., (2017). Inégalités dans l'éducation au post-primaire au Burkina Faso ; Presse de Sciences Po « Autre part », 2017/N38 pp25-49. ISBN : 9782724635362

CAPES, (2011), *Croissance et pauvreté au Burkina Faso : une approche en équilibre général calculable*, 35 p.

DAOUDA T. O., (2007) ; *Stratégies de commercialisation de la pomme de terre par les Producteurs membres du réseau pomme de terre de Douthi*, mémoire de master professionnel, Université de Ouagadougou, Burkina Faso, 80 p.

FAO, (2007), *Analyse de la filière maraichage au Burkina Faso*, MAHRH, Module EASYPol 107, 127 p.

FAO & CILSS, 2016, *consolider la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest*. Rome.

GROS B., (2018) ; *Agroécologie du développement maraîcher au Burkina Faso, réorganisation spatiale, transformations socioéconomiques et enjeux de développement*, Thèse unique de doctorat en géographie, Université de Lausanne, 534 p.

ILLY L., BELEM J., SANGARE N., & KABORE M., (2007). *Contribution des cultures de saison sèche à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire*, Rapport provisoire, Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales (CAPES). Ouagadougou. 93 p.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (INSD), (2019), *Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat : Résultats préliminaires du 5^{ème} RGPH de 2019*, 69 p.

KANDA M. et al., (2009). *Le maraîchage périurbain à Lomé : pratiques culturelles, risques sanitaires et dynamiques spatiales*, in *Cahiers Agricultures. Volume 18, N°4*, pp 356 - 63.

KANKONDE M, TOLLENS E., (2001), *Sécurité alimentaire au Congo-Kinshasa : production, consommation et survie*, Harmattan, 478 p.

KESTEMONT, M. & NEBIE, R., (2014) ; *Formulaire d'introduction du projet PARADE*, document non publié, 89 p.

KOBIANE J. F., (2006) ; *Ménage et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire*. Louvain-la-Neuve : Academia-Bruylant, 306p.

K.P-A KOUAKOU, (2019) ; *Déterminants économiques et impact social du secteur maraîcher dans la commune de Boundiali*, *Agronomie Africaine N° Spécial (8) / AGRIEDAYS 2019*.

MAHRH, (2008), *Enquête Nationale sur l'Insécurité alimentaire et la Malnutrition ENIAM*, rapport définitif, 193p.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA L-ALPHABETISATION (MENA) [2017], *Rapport de l'étude sur les enfants et adolescent (e) en dehors de l'école au Burkina Faso*, Burkina Faso, Initiative mondiale en faveur des enfants non scolarisés. Unicef

NGANAWARA D., (2016), *Famille et scolarisation des enfants en âge obligatoire scolaire au Cameroun : Une analyse à partir du recensement de 2005*. Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/ Université Laval, Québec, 50p.

OUATTARA Z. A. (2016) ; *caractérisation des systèmes de production maraîchers et analyse des déterminants de la fertilité des sols sous cultures maraîchères dans la province du houet*, Mémoire de fin d'étude en Agronomie, Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso, Burkina Faso, 48 p.

OUEDRAOGO A., (2008), *Facteurs de vulnérabilité et stratégies d'adaptation aux risques des maraîchers urbains et périurbains dans les villes de Ouahigouya et de Koudougou*, Mémoire de fin d'étude en sociologie, Université Polytechnique de Bobo Dioulasso, Burkina Faso, 78 p.

PROJET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN AFRIQUE DANS LES VILLES ET LES CAMPAGNES DU BURKINA (ACCA-VICAB), (2011), *Etude de faisabilité de politique de gestion des eaux de surface partagées dans le Boulkiemdé*, Rapport final, 51 p.

SOMA A., (2020), *Cultures maraîchères autour de la zone industrielle de Kossodo à Ouagadougou : pratiques, circuits de commercialisation et risques sur la santé des citoyens*.

Revue Espace, Territoires, Sociétés et Santé, 3(5), 67-78. [En ligne] 2020, mis en ligne le 30 Juin 2020, consulté le 2020-17-10 11 :33 :04

SOMA A. & COMPAORE N., (2020). *Pratiques maraîchères et santé publique à Ouagadougou au Burkina Faso*, Longbowu, Revue des Lettres, Langues et Sciences de l'Homme et de la société, N°010, Vol.1, pp 489-508.

TRAORE O., (2011), Agriculture urbaine : maraichage à Ouagadougou reconnaissance et sauvegarde au Burkina Faso, 83 p.

THIOMBIANO B., (2008). *Analyse de la contribution des cultures de saison sèche à la lutte contre la pauvreté au Burkina*. Mémoire d'ingénieur, Institut du développement rural, Université polytechnique de Bobo-Dioulasso, Burkina Faso, 75p.

UNESCO, (2020). *Résumé du Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2020 : inclusion et éducation : Tous, sans exception*, Paris, 37 p.

UNESCO, (2014). *Rapport mondial de suivi de EPT 2013-2014 : Enseigner et Apprendre : atteindre la meilleure qualité pour tous*, Paris, 460 p.

VAN CALOEN A, DAGNEAU DE RICHECOUR T., (2015). Le maraichage agro écologique comme réponse à l'insécurité alimentaire au Burkina Faso : analyse et potentiel de création d'une filière commerciale. Université catholique de Louvain (UCL), Belgique, 174p.

WAYACK PAMBE M., PILON M., 2011, « Du chef de ménage et inégalités scolaires à Ouagadougou (Burkina Faso) », Autre part, Vol 3 n.59, pp.125-144.

YONLI T. N., (2019), Agriculture urbaine à Ouagadougou : question de pauvreté ou pauvreté en question ? Contribution à une socio-anthropologie du développement, Thèse unique de Doctorat en Sociologie, Université de Ouagadougou, Burkina Faso, 333 p.

ZINMONSE T. R., (2012). *Analyse de la rentabilité de la filière anacarde dans le département des collines ; cas de la commune de Savalou*. Université de Parakou (Bénin) - *Maîtrise en Finance et Comptabilité*, 40 p.

Recommandations aux auteurs

I. Renseignements généraux

Science et technique, revue scientifique du Centre national de la recherche scientifique et technologique du Burkina Faso est éditée en trois séries : Lettres, Sciences sociales et humaines, Sciences de la Santé, Sciences naturelles et Appliquées. La revue Science et technique, série Lettres, Sciences sociales et humaines publie les résultats de recherches en sociologie, économie, démographie, géographie, histoire, ethnologie, anthropologie, linguistique, littérature, communicologie, archéologie, politologie et sciences juridiques ainsi que toutes les disciplines qui concourent à une connaissance de nos sociétés en développement.

Elle est semestrielle et est ouverte à tous les scientifiques s'intéressant aux domaines ci-dessus cités.

II. Modalités de soumission

Le texte en français ou en anglais, très lisible, doit être saisi sous le format Word (police Times new roman 12 pts) en interligne simple avec des marges de 2,5 cm à gauche, à droite, en haut et en bas. La longueur de l'article, illustrations comprises, ne doit pas excéder 20 pages. Le fichier est à envoyer à l'adresse de la série (techniquescience@gmail.com), au coordonnateur (roger.zerbo@gmail.com) et en copie au rédacteur en chef (compaore@yahoo.fr).

On veillera à mentionner le nom et l'adresse électronique de l'auteur à qui les correspondances doivent être envoyées par le Comité de rédaction de la revue.

III. Conditions de publication

Les manuscrits soumis ne doivent avoir fait l'objet d'aucune publication antérieure ni être simultanément soumis pour publication à une autre revue. Les manuscrits doivent être soumis par un des auteurs de l'article. Après une première lecture par le comité éditorial, les manuscrits sont envoyés à 2 évaluateurs.

IV. Présentation

Chaque manuscrit comporte dans l'ordre :

* **Titre** : il doit être court, précis, significatif et représentatif du contenu de l'article.

Les abréviations doivent être évitées.

* **Noms, Prénoms et adresses des auteurs** : les noms du ou des auteurs, précédés de leurs prénoms, doivent être clairement mentionnés. En bas de la page, l'adresse professionnelle de chaque auteur doit être clairement mentionnée.

* **Résumé** : un résumé en français (ou en anglais au cas où le texte est dans cette langue) de 200 mots au plus, suffisamment précis sur la justification de l'étude, la méthodologie, les principaux résultats et les conclusions, doit figurer obligatoirement en début d'article.

* **Mots-clés** : à la suite du résumé, le manuscrit doit comporter des mots-clés, au nombre de six au plus, choisis parmi les plus descriptifs de l'article.

* **Abstract** : à la suite du résumé et des mots clés (au cas où l'article est en français), doit figurer un résumé en anglais ou « abstract » précédé du titre en anglais « title » et suivi des « keywords ».

Introduction : elle doit indiquer le contexte et l'objet de l'étude en relation avec les travaux déjà effectués dans le domaine.

Corps du sujet : les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique. Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Conclusion : elle ne doit pas faire double emploi avec le résumé et la discussion. Elle doit être un rappel des principaux résultats obtenus et des conséquences les plus importantes que l'on peut en déduire.

Remerciements : si des remerciements s'imposent, ils ne doivent pas être développés excessivement.

Rédaction du texte : la rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes en évitant les répétitions. Il est conseillé d'utiliser le présent de l'indicatif dans l'introduction et dans la discussion au moment où on dégage des généralisations à partir de l'interprétation des résultats obtenus. Le passé composé conviendra mieux pour toutes les autres parties du corps du sujet. Les transcriptions des mots en langues nationales doivent obéir aux règles de l'orthographe de chaque langue. Les notes infra-paginales seront numérotées en « continu ».

V. Références de citations et de bibliographie

2.1. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

Exemples :

- ✓ En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens(...)»
- ✓ Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- ✓ Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-

historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

- Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

2.2. Les références bibliographiques :

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteurs et par ordre chronologique des publications pour un même auteur.

Par exemple :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AMIN Samir, 1997, les enjeux des conflits frontaliers, Copenhag, le Titré

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

Lorsque la référence comporte plus de deux auteurs, seul le premier auteur sera mentionné, suivi de *et al.*

Exemple : (SOME 1987 : 5) ; (NICOU et SOME, 1990: 20-21) ; (ZONGO *et al.*, 1989 : 203).

Les références infra-paginales imposées dans certaines disciplines (histoire, droit, etc.) sont acceptées. Leur présentation est la même que celle des références constituant la bibliographie (cf. ci-dessus).

VI. Illustrations (tableaux, figures)

Les originaux des tableaux, figures et cartes doivent être intégrés dans le texte. La numérotation des tableaux se fera en chiffres romains (I, II...) et celle des figures en chiffres arabes (1, 2 ...) dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les tableaux et les figures devront impérativement être appelés c'est-à-dire signalés dans le texte (ex. tableau V ou figure 4).

On veillera à ce que le lettrage (symboles, chiffres, unités de mesure, etc.) et les figures utilisés pour les illustrations soient de qualité, bien uniformes et de taille suffisante pour rester lisibles après réduction.